



Minister for
International Trade

Ministre du
Commerce extérieur

COMMUNIQUÉ

N^o 202

SOUS EMBARGO JUSQU'À 15H30

Le 21 novembre 1986

FACILITÉ DE FINANCEMENT POUR LA CHINE

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable Pat Carney, a annoncé aujourd'hui que le Canada a signé avec la République populaire de Chine un Protocole d'entente et un Accord par lesquels le gouvernement canadien pourra consentir un financement concessionnel à la République populaire de Chine pour les projets de sociétés canadiennes utilisant des biens et services canadiens.

"Le Canada est vivement intéressé à promouvoir une relation commerciale déjà bonne avec la Chine, et j'ai confiance que cette nouvelle facilité contribuera à la valoriser, a indiqué Mme Carney. Grâce à cette nouvelle facilité, que nous avons établie en réponse au financement similaire fourni par nos concurrents, les sociétés canadiennes devraient pouvoir accroître leurs exportations vers ce marché important et dynamique, et vendre à un plus grand nombre d'organisations chinoises."

M. Earl Drake, sous-ministre adjoint, secteur de l'Asie et du Pacifique au ministère des Affaires extérieures, a signé le Mémorandum d'entente au nom du Canada avec M. WANG WENDONG, sous-ministre du ministère chinois des Relations économiques et du Commerce avec l'étranger. M. J. McDermid, secrétaire parlementaire de Mme Carney, représentait le Ministre à la cérémonie de signature tenue à Ottawa.

.../2

Canada

La facilité de financement concessionnel sera administrée par la Société pour l'expansion des exportations pour le compte du gouvernement canadien; en outre, un accord d'exécution a été signé avec la SEE dans lequel sont esquissées les modalités d'utilisation de la facilité.